

Jeudi 11 juillet 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le groupement composé de Bouygues Bâtiment Ile-de-France, Sodexo, TF1 et OFI InfraVia signe le contrat de la Cité musicale de l'Île Seguin



© Shigeru Ban Architects Europe - Jean de Gastines Architectes - Perspective Morph_Passerelle

Un groupement dont Bouygues Bâtiment Ile-de-France est mandataire, vient de signer, dans le cadre d'un partenariat public-privé avec le Conseil général des Hauts-de-Seine, le contrat de la Cité musicale de l'Île Seguin (Boulogne-Billancourt). Le projet confié au groupement consiste à réaliser (financement, conception, construction) un nouvel équipement culturel emblématique et à en développer le rayonnement artistique par une programmation internationale dédiée à toutes les musiques (exploitation artistique et commerciale, et maintenance pendant 27 ans). Le montant des travaux s'établit à 170 millions d'euros.

Unique en son genre, le nouvel équipement musical de 36 500 m², conçu par les architectes Shigeru Ban et Jean de Gastines, regroupe salles de concert, lieux d'enseignement et de formation musicale, studios d'enregistrement, centre de séminaires, restaurants et commerces. Il sera notamment composé d'une grande salle de 4 000 à 6 000 places consacrée aux musiques actuelles et d'un auditorium de 1 100 places consacré à la musique classique et contemporaine.

L'architecture répond à la beauté du site de l'Île Seguin. Les courbes du projet se nouent avec celles de la pointe aval de l'île et l'auditorium, coque de bois tressée, semble flotter sur un miroir d'eau. Une grande voile revêtue de plus de 1 000 m² de panneaux solaires photovoltaïques, en rotation autour de l'auditorium, suivra la course du soleil. En balcon sur le fleuve, la Cité musicale sera aussi un lieu de promenade ouvert à tous.



L'engagement environnemental du projet sera validé par plusieurs labels : HQE[®] Excellence, label Biodiversité Urbaine¹ et label HQU niveau^{***2}.

Bouygues Bâtiment Ile-de-France, filiale de Bouygues Construction, sera en charge de la conception et de la réalisation de la Cité musicale. Les travaux, qui démarreront en mars 2014, se termineront en juin 2016 et mobiliseront 500 collaborateurs en période de pointe.

« Le positionnement stratégique de Bouygues Construction est de conduire des offres globales pour répondre aux attentes toujours plus complexes des clients et des territoires. Pour ce faire, nous mobilisons toutes nos compétences internes, mais aussi des partenariats externes conduits dans une ambition commune, celle d'être engagés sur le long terme au service des besoins publics », déclare Philippe Fabié, Directeur général délégué de Bouygues Construction.

TF1 et Sodexo se sont associés pour assurer la gestion et l'exploitation de la Cité musicale en s'appuyant sur leur expertise. La direction artistique (en complément de la programmation du Conseil général) sera pilotée par TF1, en raison de sa puissance de programmation, diffusion et promotion d'événements, avec l'aide du futur Président du Comité de Direction Artistique, Pierre Lescure.

Régis Ravanas, Directeur général adjoint du groupe TF1 en charge des Diversifications, précise : *« Nous sommes très heureux d'avoir été mandatés pour piloter la gestion de la Cité musicale de l'Île Seguin. Le groupe TF1 offre une exposition exceptionnelle à la musique et aux spectacles vivants aussi bien sur ses antennes que grâce à ses diversifications. Nous avons notamment noué des partenariats et coproductions qui rencontrent un grand succès. La gestion de la Cité musicale nous permettra d'être présents sur l'ensemble de la chaîne de valeur et de développer un relais de croissance pour le groupe TF1. »*

Sodexo aura pour mission d'assurer la pérennité et l'entretien de l'ouvrage ainsi que l'ensemble des services rendus aux résidents, aux artistes et aux différents publics (spectateurs et entreprises). Pour Nathalie Bellon Szabo, Présidente de la division Sodexo Prestige, Sports et Loisirs : *« Sodexo est fier de s'engager dans ce projet d'exception aux côtés du Conseil général des Hauts-de-Seine, et de déployer toute son expertise de gestionnaire de lieux et marques de prestige, de grands événements et de spectacles vivants, pour promouvoir le rayonnement international de ce lieu culturel unique ! Chacun pourra compter sur un ensemble de services garantissant une qualité de vie de tous les instants ! »*

L'actionnaire principal du groupement est le fonds OFI InfraVia, fonds investissement infrastructure spécialisé. Vincent Levita, dirigeant du fonds déclare : *« OFI InfraVia a pour mission d'investir dans des actifs d'utilité publique dans le cadre de contrat de partenariat et de concession. Nous sommes ravis de financer ce projet de grande qualité auprès du Conseil général et avec nos partenaires industriels ».*

Contacts presse :

- Bouygues Construction : Fabienne Bouloc, 01 30 60 28 05 – f.bouloc@bouygues-construction.com
- Sodexo : Gaël Beaugendre, 01 30 85 73 57 – gael.beaugendre@sodexo.com
- TF1 : Gaëlle Bouvier, 01 41 41 32 91 – gbouvier@tf1.fr
- OFI InfraVia : Vincent Levita, 01 40 68 17 38 – vlevita@ofi-infravia.com ; Anne-Françoise Lacoste, 01 40 68 17 66 – alacoste@ofi-am.fr

¹ Label porté et délivré par le CIBI (Conseil international Biodiversité et Immobilier).

² Label Haute Qualité d'Usage délivré par le CRIDDEV (Centre de Recherche pour l'Intégration des Différences dans les Espaces de Vie).